



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

L'abolition des passeports : une revendication de gauche ou de droite ?

Speranta Dumitru

DANS **HOMMES & MIGRATIONS** 2023/2 (N° 1341), PAGES 168 À 176

ÉDITIONS **MUSÉE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION**

ISSN 1142-852X

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2023-2-page-168.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Musée de l'histoire de l'immigration.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

L'abolition des passeports : une revendication de gauche ou de droite ?

Speranta Dumitru



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/hommesmigrations/15476>

DOI : [10.4000/hommesmigrations.15476](https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.15476)

ISSN : 2262-3353

Éditeur

Musée national de l'histoire de l'immigration

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2023

Pagination : 168-176

ISSN : 1142-852X

Distribution électronique Cairn



Référence électronique

Speranta Dumitru, « L'abolition des passeports : une revendication de gauche ou de droite ? », *Hommes & migrations* [En ligne], 1341 | 2023, mis en ligne le 01 juillet 2023, consulté le 10 juillet 2023. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/15476> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.15476>

Tous droits réservés

Repérage

L'abolition des passeports : une revendication de gauche ou de droite ?

Speranta Dumitru, MCF Science politique, université Paris Cité ; Fellow de l'Institut Convergences Migrations¹.

Le régime international des passeports obligatoires, tel qu'il existe aujourd'hui, est un legs de la Grande Guerre. Après l'Armistice, deux « Conférences des passeports » organisées par la Société des Nations envisagent de l'abolir. Ces conférences rencontrent un écho inégal dans la presse française de l'entre-deux-guerres. Les quotidiens qui publient le plus d'articles sont de droite ou de centre-droit. Mais les journaux analysés semblent davantage intéressés par la suppression des passeports que par les efforts de la SDN en la matière.

Il y a un siècle, l'abolition des passeports commençait à figurer à l'ordre du jour de plusieurs conférences internationales. Organisées initialement sous l'égide de la Société des Nations (SDN), ces conférences cherchent à rétablir la liberté de circulation d'avant-guerre. Pour hâter la décision, « l'opinion publique » y est parfois citée en appui. Par exemple, en 1925, une résolution de la Sixième assemblée de la SDN attire l'attention des gouvernements sur « l'importance particulière » de la Conférence des passeports qui approche et souligne que « l'opinion publique et, en particulier, les milieux économiques attendent certainement au moins une étape vers la suppression la plus généralisée possible du régime des passeports² ».

Aujourd'hui, l'idée d'une « suppression, la plus généralisée possible, du régime des passeports » peut surprendre. Était-ce « l'opinion publique » qui l'attendait ou seulement les représentants de la SDN ? Quelle était l'orientation politique de l'opinion favorable à l'abolition des passeports : était-elle de gauche ?

On peut répondre à ces questions en lisant la presse française de l'entre-deux-guerres (1919-1939). À l'aide de la base de données Retro News, on peut comparer l'intérêt que suscitent les deux conférences des passeports organisées par la SDN dans les années 1920 à celui pour la « suppression des passeports ». Si les journaux publient davantage d'articles sur la suppression des passeports, on peut estimer que ce thème intéresse le public indépendamment des conférences. Analyser les profils de ces journaux clarifiera aussi leur orientation politique. Étonnamment, les journaux qui publient le plus grand nombre d'articles, tant sur les conférences que sur l'abolition des passeports, se situent au centre-droit de l'échiquier politique. Parmi les titres qui ont survécu jusqu'à présent, *Le Figaro* et *L'Humanité* publient un nombre similaire d'articles sur l'abolition des passeports.

La première Conférence des passeports (Paris, 1920)

Des deux Conférences des passeports organisées par la SDN, c'est la première qui concentre l'attention des journalistes français : tenue à Paris, elle fait l'objet de 118 articles publiés dans 45 journaux³.

La Conférence des passeports, formalités douanières et billets directs se tient du 15 au 21 octobre 1920 à Paris. Les délégations des vingt-trois pays qui y participent sont composées de ministres (des Affaires étrangères ou des Transports), d'experts (juristes et ingénieurs) et de responsables de compagnies de transport. À l'inauguration, le ministre français des Travaux publics, Yves Le Trocquer, rappelle que l'objectif de cette conférence est limité mais « l'une des tâches les plus immédiates et les plus urgentes est le rétablissement, par tout l'univers, mais spécialement en Europe, de l'ordre économique bouleversé par la guerre⁴ ».

Le retour au régime des passeports de l'avant-guerre sera reporté. La résolution adoptée par la conférence reconnaît que « les difficultés

1. L'auteure est reconnaissante à François Héran, Alain Soubigou, Chloé Maurel, Patrick Pharo, Olivier Nalin pour leur lecture attentive.

2. Organisation des communications et du transit, *Conférence des passeports tenue à Genève du 12 au 18 mai 1926*, Genève, Société des Nations, 1926, p. 44.

3. Sur un total, pour les deux conférences, de 165 articles publiés par 53 journaux, voir tableau 1.

4. Société des Nations, « Discours d'inauguration de M. Yves Le Trocquer, ministre de travaux publics français », in *Journal officiel de la Société des Nations*, 1920.

dont souffrent les relations personnelles entre les peuples des divers pays constituent un obstacle grave à la reprise normale des échanges et au relèvement économique du monde ».

Mais ce redressement, pensé alors à l'échelle du monde, s'est heurté à d'autres considérations : « les soucis légitimes de chaque État, quant à la sauvegarde de sa sécurité et de son patrimoine interdisent, pour l'instant, la suppression totale des restrictions et le retour complet au régime d'avant-guerre dont la Conférence souhaite, toutefois, dans un avenir prochain, le rétablissement progressif⁵ ».

La conférence de Paris apporte quelques solutions pour faciliter la liberté de circulation. On lui doit un modèle uniforme de passeport, « de type international », qui demeure jusqu'à nos jours en vigueur mais dont la validité était, à l'époque, limitée soit à un seul voyage soit à deux ans. Les États s'engagent à ne pas en faire un revenu fiscal. Le régime des visas devait être amélioré : en supprimant les « visas de sortie » ; en n'exigeant des « visas préliminaires » (apposés par l'autorité délivrant le passeport) qu'en cas de doute ; en limitant la durée et le prix des « visas d'entrée » (un an et 10 francs or) ; en délivrant les « visas de transit » « immédiatement et sans enquête ». La résolution de la conférence émet aussi le vœu que les gouvernements puissent dispenser leurs ressortissants nationaux de visas d'entrée et de sortie, ou conclure des accords pour supprimer l'obligation de passeport pour certaines catégories de personnes.

La presse française informe abondamment de ces décisions. Mais les articles sont plutôt des comptes-rendus des décisions annoncées chaque jour, que les journalistes transcrivent sans beaucoup de commentaires. Seule *L'Ère nouvelle*, quotidien fondé par deux socialistes blessés de guerre, se détache du lot par une mise en perspective de la conférence. Dans un article qui rappelle le cadre, les objectifs et le bilan des travaux, le journaliste annonce aussi la prochaine conférence de Barcelone, en concluant : « *Voilà d'excellente besogne en perspective et que nul spécialiste des ministères français ou alliés n'avait encore songé à entreprendre, deux ans après*

*l'armistice, en dépit des entraves apportées aux relations internationales et des plaintes quotidiennes qu'elles provoquent*⁶. »

Dans l'attente de la « suppression totale des restrictions »

Dans les années qui suivent, quelques journaux continuent d'informer le public sur les efforts de la SDN. Par exemple, le *Sémaphore de Marseille* commente, en 1923, le Bulletin de la SDN qui avait publié les réponses des gouvernements au questionnaire sur la simplification des formalités aux frontières. Le journaliste note qu'on y « *enregistre mélancoliquement* » l'absence de décision du gouvernement français : « *C'est ce que l'on peut appeler un silence éloquent. Il en dit long sur la force d'inertie qu'opposent les administrations à toute velléité d'amélioration de leurs services*⁷. »

5. Société des Nations, « Résolution de la conférence des passeports, des formalités douanières et des billets directs », Paris, Société des Nations, 15-21 octobre 1920.

6. « La conférence des passeports », in *L'Ère nouvelle*, 24 octobre 1920, p. 3.

7. « Les formalités douanières », in *Le Sémaphore de Marseille*, 11 décembre 1923, p. 1.

Sur un ton similaire, le *Journal des débats politiques et littéraires* annonce dès 1925 la tenue d'une deuxième conférence des passeports, en commentant : « *Il reste, il va sans dire, beaucoup à faire dans ce domaine et les voyageurs béniront très certainement la Société des Nations de toute initiative qu'elle voudra bien prendre dans ce domaine, car c'est surtout à eux que l'on songe en ce moment quand on parle de compléter les travaux de la conférence de 1920*⁸. »

Le *Petit Parisien*, l'un des quatre grands quotidiens français, rapporte qu'à l'approche de la conférence des passeports, l'hôtellerie adresse à la SDN un vœu pour la suppression de visa, rappelant que « *l'hôtellerie est un des éléments les plus puissants de l'interpénétration des peuples et de la paix entre les nations*⁹ ».

La deuxième Conférence des passeports sera beaucoup moins suivie que la première. *L'Œuvre*, journal de gauche, ira jusqu'à titrer : « Une conférence des passeports : pourquoi ? ». Car « *à peine sortis de la guerre* », la première pouvait encore se « *borner à quelques résolutions et recommandations tendant à rendre moins détestable cette détestable institution* ». Mais « *nous sommes en 1926, et en vérité cette conférence des passeports ne devrait avoir qu'un article à son programme : leur suppression. Il n'en est pas ainsi, malheureusement, et on ne parle que d'une "meilleure organisation" du contrôle de cette paperasse*¹⁰ ». Le journaliste critique « *cette sorte d'Internationale tacite des gouvernements contre les peuples* » car, « *malgré les vœux qu'ils ne peuvent pas ne pas entendre, les gouvernements ne renoncent pas aux passeports pour des raisons de fiscalité et de police* ».

La deuxième Conférence des passeports (Genève, 1926)

La deuxième Conférence des passeports a lieu du 12 au 18 mai 1926 à Genève, en présence des délégations de trente-huit gouvernements et des représentants d'organisations internationales (le

Bureau international du travail et la Chambre de commerce internationale aux représentants des postes, chemins de fer ou transports de marchandises). La délégation française est la plus nombreuse (huit membres).

Dès le début de la conférence, le représentant de la Pologne, François Sokal, propose « *l'annulation des passeports par tous les États membres de la Société des Nations* » : « *étant donné les plaintes de plus en plus fréquentes* », en dépit des « *solutions partielles* » apportées, il « *paraît indispensable de régler cette question avec la plus grande libéralité possible*¹¹ ». Sa proposition est soutenue par quelques délégués nationaux sans poids après la guerre (Allemagne, Autriche, Hongrie). La Chambre de commerce internationale et la Conférence des transporteurs internationaux le soutiennent mais proposent aussi des alternatives à l'abolition immédiate : « *l'abolition progressive du régime des passeports, dans la mesure du possible, par le moyen d'ententes entre pays* » ou « *l'abolition du visa* », voire « *des billets collectifs* », qui reviendraient à « *l'octroi de la facilité de voyager sans passeports*¹² ».

Sous la menace d'un vote, le débat sur l'abolition finit par s'engager. Le délégué italien juge la proposition polonaise « *trop radicale* », bien qu'il reconnaisse que le passeport « *n'existait plus depuis un demi-siècle* ». Il estime que « *le passeport a pour les émigrants un caractère de protection, un caractère social* » car en tant que pièce d'identité, il leur « *permet d'obtenir des permis de séjour, de se renseigner sur l'endroit où ils doivent se rendre au travail, d'éviter leur embauchage au cours du voyage* ». La France, qui « *ne saurait envisager, dès maintenant, la suppression des passeports* », est ralliée par la Belgique, la Roumanie, la Serbie. Le représentant britannique estime que le passeport a une fonction de carte d'identité qui protège les travailleurs émigrés et ne voit pas sa suppression comme un progrès. Une décennie de passeport obligatoire avait suffi pour que ce document devienne indispensable aux yeux de nombreux délégués, qui le rejoignent.

8. « Le régime des passeports », in *Journal des débats politiques et littéraires*, 30 janvier 1925, p. 4.

9. « Le congrès de l'hôtellerie se prononce contre le visa des passeports », in *Le Petit Parisien*, 22 avril 1926, p. 3.

10. Victor Snell, « Une Conférence des passeports : pourquoi ? », in *L'Œuvre*, 9 mai 1926, p. 2.

11. Société des Nations, « Résolution de la conférence des passeports, des formalités douanières et des billets directs », *op. cit.*, p. 13.

12. *Ibid.*, p. 15.

► Tableau 1 : Top 20 des journaux français selon le nombre d'articles mentionnant l'expression « conférence des passeports » et « suppression des passeports » (1919-1939)

| « Conférence des passeports » | N° art. | « Suppression des passeports » | N° art. |
|---|------------|--|------------|
| <i>Le Temps</i> | 13 | <i>Gazette de Biarritz-Bayonne et Saint-Jean-de-Luz</i> | 67 |
| <i>Journal des débats politiques et littéraires</i> | 13 | <i>Gazette de Bayonne, de Biarritz et du Pays basque</i> | 37 |
| <i>La Journée industrielle</i> | 9 | <i>Le Temps</i> | 22 |
| <i>L'Avenir</i> | 7 | <i>Les Cahiers des droits de l'homme</i> | 21 |
| <i>Le Rappel</i> | 7 | <i>L'Homme libre</i> | 15 |
| <i>La Croix</i> | 5 | <i>Le Journal</i> | 15 |
| <i>La République française</i> | 5 | <i>Excelsior</i> | 12 |
| Le XIX ^e siècle | 5 | <i>La Journée industrielle</i> | 12 |
| <i>Le Courrier de Saône-et-Loire</i> | 5 | <i>Journal des débats politiques et littéraires</i> | 11 |
| <i>L'Éclair</i> | 4 | <i>L'Ère nouvelle</i> | 11 |
| <i>Le Journal</i> | 4 | <i>Le Figaro</i> | 11 |
| <i>L'Ère nouvelle</i> | 4 | <i>Le Quotidien</i> | 11 |
| <i>Le Petit Provençal</i> | 4 | <i>L'Humanité</i> | 10 |
| <i>L'Homme libre</i> | 4 | <i>L'Œuvre</i> | 10 |
| <i>La Lanterne</i> | 4 | <i>La Lanterne</i> | 10 |
| <i>Excelsior</i> | 4 | <i>Le Petit Provençal</i> | 10 |
| <i>Le Gaulois</i> | 3 | <i>Le Rappel</i> | 10 |
| <i>La Gironde</i> | 3 | <i>La Croix</i> | 9 |
| <i>Le Petit courrier</i> | 3 | <i>Le Matin</i> | 9 |
| <i>L'Évènement</i> | 3 | <i>Le Petit Journal</i> | 9 |
| Total 20 journaux | 109 | Total 20 journaux | 322 |
| Total 53 journaux | 165 | Total 87 journaux | 601 |

Cette divergence de vues sera consignée dans l'Acte final de la deuxième conférence. Sur le régime des passeports, il n'est plus question d'abolition, mais de « faciliter le passage des frontières » par des accords bilatéraux. Cette position sera reprise dans de nombreuses conférences internationales jusqu'en 1963¹³.

En France, quelques journaux, aussi bien nationaux (*Journal des débats politiques et littéraires*, *Le Quotidien*, *L'Intransigeant*) que régionaux (*Courrier de Saône-et-Loire*, *Sémaphore de Marseille*), voire spécialisés (*La Journée industrielle*), publient des comptes-rendus de la deuxième conférence des passeports. Le plus détaillé est celui du *Sémaphore de Marseille* qui

13. Daniel C. Turack, « Freedom of movement and the international regime of passports », in *Osgoode Hall Law Journal*, vol. 6, n° 2, 1968, pp. 230-251 ; Speranta Dumitru, « Un monde sans passeports serait-il utopique ? », in Hélène Thiollet (dir.), *Migrants, migrations. 50 questions pour vous faire votre opinion*, Paris, Armand Colin, 2016, pp. 59-91.

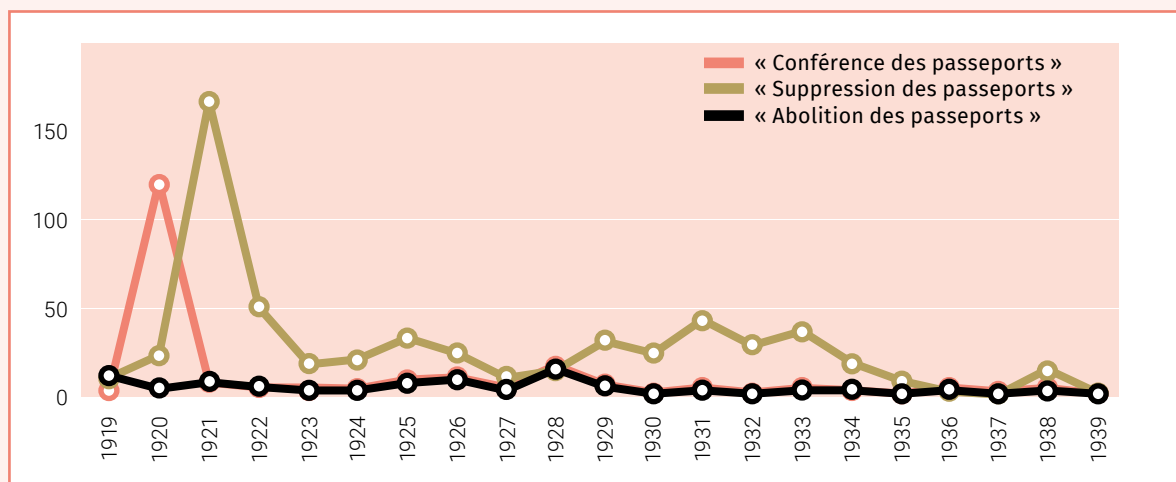
relate que, « dès la première séance de la conférence, des oppositions irréductibles se sont affirmées de la part des grandes puissances, [...] élevées contre l'affirmation d'après laquelle l'abolition du passeport constituerait un progrès¹⁴ », mais le journaliste semble accepter l'idée de l'utilité des passeports pour les travailleurs émigrants.

L'intérêt pour la suppression des passeports

Il s'avère que la « suppression des passeports » intéresse davantage la presse que les efforts de la SDN en la matière. On le voit à la taille des deux corpus : les articles qui mentionnent la « suppression des passeports » sont quatre fois plus nombreux que ceux qui portent sur les « conférences des passeports » et sont publiés dans davantage de journaux (voir tableau 1).

14. Léonce Janvier, « La conférence des passeports », in *Le Sémaphore de Marseille*, 20 mai 1926, p. 1.

► Figure 1: Évolution de la fréquence des termes, par nombre d'articles publiés dans la presse française (1919-1939)



Les conférences de la SDN intéressent moins les journaux régionaux : sur les 53 titres de presse, seuls 15 sont régionaux. Or, dans les années 1920, leur tirage concurrence les « quatre grands » quotidiens nationaux, à savoir *Le Journal*, *Le Matin*, *Le Petit Parisien* et *Le Petit Journal*¹⁵. Ces derniers publient peu d'articles sur les conférences des passeports.

Quant à l'orientation politique, le plus grand nombre d'articles sur les conférences des passeports est publié par deux quotidiens de centre-droit (*Le Temps* et *Le Journal des débats politiques et littéraires*), soit autant que les quatre journaux de centre-gauche réunis (*L'Avenir*, *Le Rappel*, *La République française* et *Le XIX^e siècle*). Ni *Le Populaire*, ni *L'Humanité* ne semblent s'intéresser aux conférences des passeports.

D'autre part, l'intérêt pour la « suppression du passeport » est plus important. Dans l'entre-deux-guerres, pas moins de 601 articles sur la question sont publiés par 87 journaux. La presse régionale y occupe une place importante, avec 204 articles publiés dans 28 journaux. Le thème est plus stable dans le temps : alors que l'intérêt pour les « conférences des passeports » tarit après 1927, celui pour l'abolition se maintient (voir figure 1).

Quant à leur orientation politique, les journaux où l'on publie le plus d'articles sur la suppression des passeports peuvent être de droite

(*Le Temps*, *Le Journal*) ou de gauche (*L'Homme libre*, *L'Ère nouvelle*). On retrouve, dans cette liste, les journaux d'aujourd'hui (*Le Figaro*, *L'Humanité*), avec un nombre similaire d'articles.

Comment évoque-t-on, dans ce corpus, la « suppression des passeports » ? Principalement, de deux façons : en tant que décision gouvernementale, prenant souvent la forme d'accords bilatéraux, ou en tant que revendication, émanant d'acteurs variés.

Les accords avec la Belgique sont les premiers à libéraliser les voyages des Français. En août 1920, les parents de militaires français inhumés en Belgique sont autorisés à « se rendre sur la tombe sans passeport » : « Il leur suffira de se munir d'un certificat revêtu de leur photographie et attestant le but de leur voyage. Ces certificats, qui seront valables pour un séjour de cinq jours en Belgique, seront délivrés à Paris et dans le département de la Seine, par le commissaire de police du domicile du demandeur, sur justification par celui-ci de son identité et de ses liens de parenté avec le militaire inhumé en Belgique. Ils devront être visés, avant le départ, au consulat de Belgique, rue de Berri, 20. Ce visa est gratuit¹⁶. »

Mais, en mars 1921, Henri Jaspar, le ministre belge des Affaires étrangères, annonce la suppression (unilatérale) des passeports dans l'espoir que les gouvernements alliés feront de

15. Pierre Albert, *Histoire de la presse*, Paris, PUF, 2018.

16. « La suppression du passeport pour la visite des tombes françaises en Belgique », in *Le Temps*, 22 août 1920.

même. Les journaux français suivent le débat belge en poussant le gouvernement français à réagir : « *Il ne suffit pas de proclamer l'union dans des cérémonies officielles et des banquets francobelges, si l'on se butte continuellement à cette stupide obligation du passeport*¹⁷. »

L'accord franco-belge n'est signé qu'en juillet 1921, lors de la visite d'Aristide Briand à Bruxelles. Une quarantaine de journaux diffusent alors la nouvelle (ce qui explique une partie de la croissance de la figure 1), annonçant aussi que la Belgique poursuit les négociations avec d'autres gouvernements. Même *L'Intransigeant*, quotidien antidreyfusard, reporte de Lille que « *profitant de la suppression des passeports, des milliers de voyageurs s'étaient embarqués* » pour se rendre en Belgique mais « *furent arrêtés à Tourcoing et Baisieux pour le contrôle des papiers d'identité et maintenus pendant des heures dans une salle si étroite que plusieurs bébés et mamans s'évanouirent*¹⁸ ». Le contrôle d'identité « *dura si longtemps que les voyageurs manquèrent les correspondances belges* ».

Qui revendique la suppression des passeports ?

La presse présente la « suppression des passeports » aussi comme une revendication d'acteurs variés. Collectifs, d'abord : des cheminots en grève, des associations d'employés et de commerçants, des municipalités, etc. Par exemple, en 1919, lors des grèves des cheminots de la Sarre, on apprend que « *les revendications des grévistes sont les suivantes : livraison en plus fortes quantités et à meilleur compte des pommes de terre et du charbon ; augmentation des salaires ; égalité du mark et du franc ; abaissement général des prix pour les denrées alimentaires ; suppression des passeports*¹⁹... » En 1921, à l'Internationale des employés, on demande au BIT « *la suppression des passeports et des papiers de légitimation pour les voyageurs et le retour aux pratiques d'avant-guerre pour l'examen des bagages*²⁰ ». D'autres instances procèdent de même :

le Congrès international des associations pour la Société des Nations, l'Alliance internationale du tourisme, la Conférence internationale de la route²¹... Les Chambres de commerce françaises, du Nord au Sud, voire de Bruxelles, expriment de façon répétée

17. « On réclame au Sénat Belge la suppression du régime compliqué des passeports », in *Excelsior*, 21 mars 1921.

18. « La suppression des passeports cause des incidents », in *L'Intransigeant*, 18 août 1921.

19. « Les grèves dans la Sarre », in *Le Soir*, 9 octobre 1919.

20. « Mouvement social », in *La Lanterne*, 28 janvier 1921.

21. « Clôture du congrès de Genève », in *Excelsior*, 10 juin 1921 ; « L'Alliance internationale de tourisme », in *Le Matin*, 19 octobre 1921 ; « La Conférence internationale de la route », in *L'Intransigeant*, 8 octobre 1921.

22. « Ce que veulent faire les Chambres de commerce du Nord et du Pas de Calais », in *Le Réveil du Nord*, 21 janvier 1921 ; « Chambre de commerce de Bayonne », in *La Gazette de Biarritz-Bayonne et Saint-Jean-de-Luz*, 30 novembre 1921 ; « Les vœux de la Chambre de commerce », in *La France libre*, 20 février 1921.

23. Voir, par exemple, « Conseil municipal », in *La Gazette de Biarritz-Bayonne et Saint-Jean-de-Luz*, 24 mai 1921.

cette revendication²², tout comme les conseils municipaux, qui les soutiennent²³.

Des personnalités individuelles revendiquent aussi. Elles ont des statuts divers : des professeurs, des politiques, des acteurs de la société civile.

Par exemple, dès 1920, l'économiste Charles Gide, professeur au Collège de France, affirme que « le bon sens devrait suffire à démontrer que le libre passage des personnes, des marchandises, voire des capitaux, et la suppression des passeports, des régimes douaniers excessifs et des prohibitions d'importer ou d'exporter de toutes sortes sont à la base d'une nouvelle organisation pacifique internationale²⁴ ». En 1928, il s'exprime sur les capitaux apportés par les touristes étrangers et répète qu'il « faut hâter le jour où, par l'abolition du passeport, des visas, des cartes d'identité et autres

servitudes, l'Europe sera revenue à l'état où elle se trouvait avant la guerre²⁵ ».

Le linguiste Albert Dauzat propose, en 1925, une refonte de l'éducation en mettant « à l'index les manuels bellicistes » car « l'intérêt des bellicistes est de parquer chaque peuple à l'intérieur de ses frontières » et conseille : « Abattons, au contraire, les barrières ! Exigeons la suppression des passeports, cette honte de notre époque, qui favorise l'arbitraire, tracasse les honnêtes gens et dont se rient les filous. Allons à l'étranger le plus qu'il nous est possible. Favorisons les échanges d'enfants, de jeunes gens²⁶ ... »

Le philosophe Ferdinand Buisson, Prix Nobel de la paix en 1927, interpelle la Société des Nations en 1920. Il écrit au nom de la Ligue des droits de l'homme qui représentait, selon lui, « une partie nombreuse de l'opinion » par ses « vingt ans d'existence et 100.000 membres²⁷ ». Buisson utilise une analogie entre la liberté de circulation et la liberté d'expression : « Les passeports, pendant la guerre, ont servi à contrarier les voyages : ils avaient donc une utilité analogue à celle de la Censure. Il s'agissait d'empêcher les nouvelles de se répandre et de prévenir les concerts frauduleux entre nos ennemis et certains de nos nationaux. Aujourd'hui que la liberté de la presse est rétablie, que les correspondances circulent librement, les passeports doivent être supprimés. » Or, selon lui, « les passeports, en entretenant les difficultés de circulation entre les peuples, sont en directe opposition non seulement avec les souhaits de l'opinion, mais aussi avec l'idée même qui inspire la Société des Nations [...] rapprocher le plus possible les nations les unes des autres ». Comme la délivrance des passeports dépend de la police, Buisson interpelle la Société des Nations : « C'est donc aux services généraux de la Sûreté qu'est abandonné [...] le développement de la Société des Nations ? Est-ce qu'un tel fait n'est pas choquant ? »

De nombreux quotidiens, notamment de gauche, font écho à la lettre de Buisson. Tous reprennent sa formule sur « la méthode choquante qui [...] abandonne à la police, c'est-à-dire à un service secret, ignorant des méthodes d'enquête

24. « On va lever de nombreuses interdictions d'importation : L'opinion de M. Charles Gide », in *Excelsior*, 16 juillet 1920.

25. « Revue de la presse », in *Le Temps*, 2 mai 1928, p. 2.

26. Albert Dauzat, « L'esprit de paix », in *L'Ère nouvelle*, 16 juin 1925.

27. Ferdinand Buisson, « Pour la simplification des passeports », in *Les Cahiers des droits de l'homme*, 10 janvier 1921.

*contradictoire et fâcheusement inspiré de sentiments xénophobes, le pouvoir absolu de donner ou de refuser les passeports*²⁸ ». La raison est qu'à l'époque, de nombreux gouvernements refusent la délivrance des passeports pour des motifs politiques et les militants de gauche en sont particulièrement affectés.

À la recherche d'un clivage droite-gauche

Sur l'abolition des passeports, il est difficile de retrouver un clivage droite-gauche. Les quotidiens qui publient le plus grand nombre d'articles sont de centre-droit et de droite, mais sont suivis, dans ce classement, par ceux de gauche (voir tableau 1). Quant à l'ensemble des articles, leur distribution est équilibrée entre les quotidiens de droite et de gauche.

L'hypothèse d'un clivage droite-gauche est pourtant plausible car les gouvernements utilisent le passeport pour empêcher la tenue de réunions, notamment de gauche. Il existe certaines différences d'orientation. À gauche, les articles sur la suppression des passeports sont davantage dirigés contre le refus du passeport à des particuliers. Par exemple, lorsqu'on refuse les passeports « *au camarade Gouttenoire de Toury et à Mlle Kropotkine* », *L'Humanité* titre « *A bas l'odieux passeport !* ». Mais la protestation auprès du ministre de l'Intérieur est relatée avec des arguments communs à l'époque : « *Avant la guerre on considérait la suppression des passeports comme un gain précieux de la civilisation ; la guerre finie, rendons tout son prix à un régime de liberté*²⁹ ».

De même, à droite, on ironise lorsque la CGT annonce, le plus sérieusement du monde, que des ouvriers renvoyés pour cause de grève réclament des passeports pour « *trouver asile sur le territoire de la grande Russie libératrice*³⁰ ». Un pamphlet du Figaro suggère alors que « *sous la modeste apparence d'un simple voyage, se cache peut-être une révolution dans nos mœurs* ». Le journaliste encourage le gouvernement à libéraliser les départs

pour tous les mécontents (« *Il y a des bateaux pour tous les délires, des steamers pour toutes les angoisses* »), et ce dans l'intérêt du gouvernement (« *Toute la question sociale est ainsi résolue*³¹ »).

Mais cet argument est utilisé aussi à gauche : Marcel Cachin, artisan de la scission de la SFIO, l'utilise explicitement. S'opposant au prix du visa, il déclare : « *La fraction communiste demandera à la Chambre de renoncer à cette perception, et de profiter de cette occasion pour se prononcer en faveur de la suppression des passeports, en faveur de la liberté de la circulation internationale pour tous. Cette liberté est surtout indispensable aux travailleurs chassés de leur pays par le chômage ou la misère, et que le besoin de gagner leur vie contraint à aller à l'étranger offrir leurs bras et leur force de travail*³² ».

28. « Pour la suppression des passeports, Une intervention de la Ligue des droits de l'homme », in *Le Rappel*, 7 janvier 1921, repris dans *Le XIX^e siècle, Le Populaire, L'Ère nouvelle, La dépêche de l'Aube, La Petite République*.

29. « À bas l'odieux passeport », in *L'Humanité*, 21 décembre 1921.

30. « Les révoqués et la Russie », in *L'Information ouvrière et sociale*, 27 juin 1920.

31. René Bizet, « Les merveilleux exodes », in *Le Figaro*, 3 juillet 1920, p. 1.

32. « La commission des finances disjoint les articles sur les congrégations missionnaires », in *L'Humanité*, 15 février 1929, p. 3.

À droite, comme à gauche, les passeports sont associés à des termes péjoratifs, voire insultants : « *stupide obligation du passeport* », « *cette honte de notre époque* », « *odieux passeport* », « *une des pires incommodités* », « *absurde* », « *inutile* », « *vexatoire* », « *humiliant* », « *brimade* ». Au *Figaro*, c'est « *l'exigence administrative la plus insupportable pour les Français* » car « *on ne saurait croire quelles démarches, quels ennuis, quelles tracasseries* » fait subir aux « *honnêtes gens* » « *toute cette paperasserie*³³ » dont on met en évidence « *l'absurde formalité*³⁴ ».

Même *L'Action Française*, journal d'extrême droite, ne sabote pas cette « *unanimité* » et reconnaît que le passeport est une « *véritable brimade pour le voyageur* ». Pesant « *le pour et le contre* » de la suppression, il rappelle que « *dans les États bien organisés, le passeport est une sérieuse garantie contre les espions. Un gouvernement fort et clairvoyant, une bonne police, peuvent s'en faire une arme solide. C'est à eux qu'il appartient de réduire au minimum les ennuis que suscite au public ce parchemin, tout en le conservant si c'est nécessaire*³⁵ ».

Pour conclure, le passeport est, à gauche comme à droite, l'objet d'un même argumentaire : avant la guerre, on pouvait décider de partir le matin pour être en route le soir ; durant la guerre, il fallait un passeport pour « *se rendre d'un point*

à un autre, fût-ce de Paris à Bécon-les-Bruyères³⁶ » ; à la fin de la guerre, on espérait la suppression du passeport. Les journalistes illustrent cet argumentaire par des anecdotes ou des informations montrant comment le public est maltraité par l'administration, combien de temps et d'argent on peut perdre ou pourquoi le passeport est inutile comme mesure de police et comme revenu fiscal.

À gauche comme à droite, on se souvient que l'obligation du passeport n'était qu'une mesure temporaire de guerre. Le maintien des passeports après la fin des hostilités est perçu comme un signe que la guerre n'est pas finie.

On retrouve cette perception à gauche, dans *Le Populaire* : « *On eût pu croire que [...] les ridicules petits bouts de papier allaient rejoindre le Musée de la guerre [...]. Nenni. La guerre n'y est sans doute point finie*³⁷. »

Mais aussi à droite, dans *Le Figaro* : « *On donne surtout le sentiment que la pacification de l'Europe est précaire [...]. L'étranger est redevenu un intrus, un individu dont la condition juridique est diminuée et soumise à l'arbitraire des souverainetés locales [...] Nous avons la paix. Nous n'avons pas l'atmosphère de la paix*³⁸. » Cent ans après, l'abolition du passeport paraît une utopie. ■

33. « La question des passeports », in *Le Figaro*, 15 juillet 1921.

34. « L'absurde formalité », in *Le Figaro*, 19 mai 1923.

35. « Faut-il conserver ou supprimer les passeports ? », in *L'Action française*, 7 septembre 1921.

36. « Voulez-vous aller chez le voisin ? », in *Le Populaire*, 24 octobre 1920.

37. *Ibid.*

38. Albert Mousset, « Voyages d'autrefois, voyages d'aujourd'hui », in *Le Figaro*, 14 août 1924.